

Détails des étapes de la procédure

2 Demande de l'extrait d'acte de mariage

OÙ DEVEZ VOUS ALLER ?



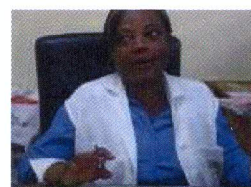
Entité en charge
MAIRIE DU PLATEAU

Avenue Chardy, près du Ministère des Affaires Etrangères et du Fonds d'Entretien Routier (FER), Abidjan



Service concerné
SERVICE BUREAU MARIAGE

Lun: 07:30-12:30, 13:00-16:30
Mar: 07:30-12:30, 13:00-16:30
Mer: 07:30-12:30, 13:00-16:30
Jeu: 07:30-12:30, 13:00-16:30
Ven: 07:30-12:30, 13:00-16:30



Personne responsable
MME MAMBO DÉBA

Chargée d'Etudes
Tel: +225 07 62 63 36

QU'ALLEZ VOUS OBTENIR ?

1. Reçu de demande d'actes
2. Rendez-vous

QUE DEVEZ VOUS FOURNIR ?

1. Livret de famille (copie simple)
de la page présentant le nom de chacun des mariés
2. Timbre municipal (original)

COMBIEN DE TEMPS ÇA DURE ?

Filles d'attente: min. 5mn - max. 10mn

Temps au guichet: min. 5mn - max. 10mn

Attente avant étape suivante: min. 0.5 j - max. 1 j

POURQUOI EST-CE OBLIGATOIRE ?

1. Acte uniforme portant sur le droit commercial général du 15 décembre 2010 (art. 45)

BON À SAVOIR

Le commerçant devra fournir un extrait d'acte de mariage pour sa demande d'immatriculation au Registre de commerce. Rien ne lui est demandé s'il est célibataire.

Le service bureau mariage est logé provisoirement dans le bâtiment de célébration des mariages de la Mairie du Plateau.

EN CAS DE PROBLÈME : SOUS DIRECTEUR DE L'ETAT CIVIL



Entité en charge
MAIRIE DU PLATEAU

Avenue Chardy, près du Ministère des Affaires Etrangères et du Fonds d'Entretien Routier (FER), Abidjan



Service concerné
SOUS DIRECTION DE L'ETAT CIVIL

Lun: 07:30-12:30, 13:00-16:30
Mar: 07:30-12:30, 13:00-16:30
Mer: 07:30-12:30, 13:00-16:30
Jeu: 07:30-12:30, 13:00-16:30
Ven: 07:30-12:30, 13:00-16:30



Personne responsable
M. AGOUSSI GILLES VALÈRE

Sous Directeur de l'Etat Civil
Tel: +225 07 98 33 83

Entité en charge:

Mairie du plateau



Certifié par: M^r AGOUSSI Gilles Valère Allé'

Date / Signature:

03/04/2013

Agoussi Gilles Valère Allé'
S/ Directeur de L'Etat-Civil
Mairie du Plateau